

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC JEUDI 29 DECEMBRE 1850

No. 37

LE JUGEMENT DU "TIMES".

Le "Times" de Londres, ce "Jupiter tonnant" de la presse anglaise, contenait, dernièrement, sur la situation actuelle des affaires canadiennes, un article qui produit déjà l'effet accoutumé : c'est-à-dire que les ministériels sont dans la consternation et que les honnêtes citoyens sentent augmenter leur courage et leur espérance. Car, il ne faut pas se le dissimuler, le "Times" est un journal qui puise sa force non pas dans la puissance d'un parti, mais qui repose uniquement sur l'opinion publique. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il change du jour au lendemain, car l'opinion publique est changeante. Néanmoins, bien que sujets à être renversés, les jugements du "Times" ont une influence extraordinaire.

Voici les principaux extraits de cet article qui fait le tour de la presse du pays :

.....
"Selon les anciens principes professés par la politique coloniale anglaise, la mère-patrie pouvait insister à garder le monopole du commerce du Canada, et à dépouiller celui-ci des immenses avantages d'un commerce lucratif avec les Etats-Unis. Bien loin de la faire, nous avons employé notre influence, et nous l'avons fait avec succès, pour obtenir de la grande Confédération américaine un traité de commerce plus favorable au Canada, un traité qui est une exception étonnante à la politique de protection suivie aux Etats-Unis d'Amérique. Avec un territoire fertile, avec une belle position géographique, avec d'immenses ressources intérieures, un tarif libéral et un puissant allié, en cas de besoin, les Provinces-Unies du Canada entrèrent, il y a 10 ans, dans la carrière aussi brillamment qu'aucun autre des domaines de la couronne d'Angleterre. L'usage qu'elles ont fait de ces avantages et la manière dont leur propres affaires ont été conduites ne sont malheureusement que trop notoires. Le gouvernement en Canada a cherché le moyen de s'assurer l'appui du Bas-Canada ou de la Province française et d'une minorité des résidents anglais du Haut-Canada, capable donner aux alliés une majorité puissante dans la Chambre-d'Assemblée. Jusqu'ici ce problème a été résolu avec succès; mais ce succès, si on peut lui donner ce nom, a été acheté au prix des expédients les plus mesquins

les plus corrompus et les plus ruineux. La semence de corruption est tombée sur un sol vierge et a levé avec une rapidité précoce. Les revenus perçus pour le service public ont servi à corrompre les serviteurs du peuple. Les charges ne sont à la portée que d'un petit nombre d'individus, mais le pillage public n'exige ni habilité, ni aptitude. Une foule d'entreprises locales du caractère le plus honteux ont été faites aux dépens des fonds prélevés sur le peuple dans un but d'administration et de police. Tant que l'argent public ne fait pas défaut, le gouvernement n'a pas de peine à trouver des soutiens, et ce n'est pas trop de dire que dans ce nouveau pays, le gouvernement s'est maintenu par un système de corruption tellement grossier qu'il n'a jamais eu de pareil au temps des Walpole et des Newcastle époque dont l'Angleterre au jourd'hui ne rappelle le souvenir qu'avec dégoût. Finalement, on a découvert que ce jeu odieux a été à peu près usé, que les ressources du pays ont été épuisées par une dette à l'avoir de laquelle apparaît bien peu de chose à la vérité, et aujourd'hui une augmentation du revenu ou une diminution dans les dépenses sont devenus absolument nécessaires.

"Nous ne pouvons regarder sans ressentiment l'état du Canada. Engagé dans une dépense énorme par un système scandaleux de corruption politique, et entraîné par cette énorme dépense dans une politique rétrograde et de protection, il a épuisé ses vastes ressources; il profite mal des circonstances favorables qui lui sont offertes, et il a l'absurdité de croire qu'une société peut s'enrichir par le pillage en détail de ses propres ressources. La déception qui fait la honte du socialisme, c'est de prétendre que les ressources de l'Etat sont illimitées, et que tout ce qu'un individu peut en obtenir l'enrichit sans appauvrir personne. Le système lui, tout mauvais qu'il était, avait en tout cas le mérite de rendre le gouvernement possible en quelque sorte. Il est maintenant accablé sous le poids de ses propres vices intrinsèques, et nous attendons avec anxiété l'acte prochain de ce drame. On chercherait en vain maintenant des moyens de corruption, et comment peut-on obtenir le gouvernement sans cela? Est-il possible de réveiller l'esprit public après un si long assoupissement; et si non, quel moyen pourrait on trouver pour remplacer l'argent qui a été gaspillé, et les

les principes publics qui ont été méprisés?"

APPEL AUX HONNETES GENS.

Quand un citoyen demande à représenter ses compatriotes en parlement, dans le Conseil-de-Ville, ou dans tout autre corps public, on doit, nécessairement, lui supposer un motif ou un intérêt qui le porte à désirer cet honneur. Soit qu'il veuille se sacrifier pour le bien public, ce qui arrive très rarement, soit qu'il vise à faire ou à augmenter sa fortune aux dépens de ceux qui l'élisent, ce qui est presque toujours le cas, l'homme qui brigue les suffrages de ses concitoyens offre toujours, ou l'expérience, ou la richesse ou le talent comme preuve de sa qualification à les représenter.

Cependant il faut l'avouer : fut-il un Mentor ou l'un des sept sages de la Grèce, s'il ne peut faire reluire un sac d'écus aux yeux de ses auditeurs, le vieillard n'est guère écouté en Canada. Après avoir en partie corrompu ou abruti la jeunesse comment veut-on que les vieux citoyens soient respectés?

Voilà pour l'expérience.

Le talent est encore moins considéré. L'intelligence épouvante tellement, en Canada, les esprits obtus ou égoïstes qui, par malheur, ont, maintenant, "la bouille en main" que les "villains" d'aujourd'hui doivent, pour arriver au poste dont ils sont dignes, être ou paraître aussi ignorants que les nobles d'autrefois. En d'autres termes : la lumière est mise sous le boisseau et les étourdis sont placés au-dessus de la tête des masses!

Mais qu'un scélérat ou un imbécile, jeune ou vieux, qu'il traîne un sabre de bois ou qu'il fasse du ciment, qu'il soit ministre-parjure ou maire méprisable, s'impose aux citoyens, s'il a le concours de la corruption et de la fraude, il sera élu. On en est rendu au point que si un meurtrier promettait d'être ministériel, il aurait l'appui du ministère, et que s'il jurait de suivre Sir Hector, il serait le toutou du maire actuel.

Nous en avons eu, déjà, beaucoup d'exemples.

Or quand un honnête et patriotique citoyen voit l'avenir de son pays entre les mains d'une telle engance qui se ramue, rampe et gravite jusqu'au sommet de l'échelle pour de là répandre parmi le peuple la corruption et la fraude dont le contract efface du cœur toute vertu; l'i-

gnorance et le fanatisme qui abrutissent, et la famine qui fait mourir, s'il aime son pays, ou, plutôt, s'il s'aime soi-même, l'honnête citoyen, disons-nous, saisi d'horreur, demande à grands cris qu'un tel état de choses cesse au plus vite. Mais les supplications ne peuvent arrêter les progrès du mal. Il faut agir, et au plus vite.

Nous avons, souvent, réfléchi à cet abaissement moral des cœurs, à cette prostration des esprits, à ce dénuement matériel que l'on remarque, depuis si longtemps, en Canada, et qui augmente d'une manière si épouvantable; nous nous sommes demandé, chaque fois, si, véritablement, le pays n'a pas d'autres hommes pour remplacer ceux qui sont les auteurs de tous les maux actuels?

Nous en avons, mais ils se tiennent à l'écart. Leur position, leur fortune, leur ouvre la porte des affaires publiques, et ils restent au coin du feu laissant aux intriguants et aux incapables le soin de gouverner le pays de la belle façon que l'on sait. Et pourtant ces hommes se disent amis du progrès et des réformes; défenseurs du système constitutionnel puisqu'ils sont anglais, et cependant, s'ils dépassent leur comptoir pour aller voter, ce n'est qu'en faveur de ceux qui, s'ils se sentaient assez forts, nous enlèveraient toutes nos libertés politiques pour nous imposer un gouvernement oligarchique. Cependant les démocrates Canadiens-Français ne cessent de démontrer aux résidents anglais les fatales conséquences de cette conduite, mais les "intéressés" ont tellement réussi à faire croire à ces derniers que les démocrates Canadiens-Français sont des impies et des révolutionnaires, qu'on croirait commettre le crime de lèse-majesté en se joignant aux démocrates!

Et que veulent ces impies et ces révolutionnaires?

Catholiques, ils veulent la liberté de conscience pour eux et pour leur compatriotes de toutes les autres origines; Canadiens-Français, ils conservent religieusement dans leur cœur, le souvenir de la France, comme une bonne Lille garde tous jours, même malgré certains mauvais procédés, l'image de sa mère; mais, cet amour du souvenir ne leur fait point oublier que les libertés politiques acquises au prix du sang de leurs dévoués ne sont trahies tenues que grâce à la connexion du pays avec l'Angleterre.

Voilà ce qu'ils veulent.

Que nos compatriotes d'origine anglaise veuillent se donner la peine de comparer les idées des gouvernants actuels avec celles des démocrates, et ils s'apercevront que les sentiments des premiers sont contraires, par nature et par nécessité, à la liberté civile, politique, et religieuse, au progrès et aux réformes. Dès qu'ils se sentent convaincus que le seul moyen de sauver le pays et de se préserver eux-mêmes de la ruine, est de s'allier aux démocrates; s'ils veulent s'unir à ces derniers, le pays sera, bien vite débarrassé des sacri-

pins qui le gouvernent si mal. Et la prospérité renaîtra.

L'exécution de Beauregard a été désapprouvée par presque tous nos confrères de la presse française du pays. Quelques uns ont admis, il est vrai, que la société a le droit de tuer légalement; les autres le lui ont refusé. Nous sommes de ce dernier avis, et nous espérons que, bientôt, les législateurs modifieront la loi de manière à ce que le meurtrier soit puni comme coupable et non regardé comme un martyr; à ce que la société qui aura perdu un de ses membres soit dédommée en devenant maîtresse absolue de toutes les facultés du meurtrier et en se les appropriant au bénéfice de tous.

De cette manière le meurtrier sera puni, la famille sera épargnée, et la société sera non point vengée, — parce que la vengeance est partout infâme — mais sauvée.

Monsieur Eadon a protesté, avant hier, contre le retour de I. J. Charlton,

Des électeurs du quartier Saint-Jean en ont fait autant contre celui de Pierre Gauvreau.

Nous espérons donc que le Conseil de Ville ne sera point souillé par la présence de ces deux représentants de la fraude et de la corruption.

Voici le résultat des élections municipales:

QUARTIER CHAMPLAIN.—M. Lampron, 106 votes; M. McNamara 12; majorité, 94.

QUARTIER SAINT-PIERRE.—M. Charlton, 133; M. Eadon, 80; majorité 52.

QUARTIER SAINT-ROCH.—Le Dr. Rousseau 80; M. Lemesurier, 33; majorité 47.

QUARTIER JACQUES CARTIER.—M. Lemieux, 133; M. Bussières, 49; majorité, 85.

QUARTIER SAINT-JEAN.—M. Gauvreau, 202; M. F. X. Langevin, 5; majorité, 197.

QUARTIER DU PALAIS.—M. Jacques Crémazie n'a pas eu de concurrent et il a reçu 65 voix.

NOUVELLES POUR RIRE.

Le petit autocrate de la cité de Québec qui prétend faire courber sous son poignet tout ce qui est pour lui un obstacle, vient d'établir deux nouvelles fêtes d'obligation. Jusqu'à ce jour, nous qui possédons la foi l'espérance et la charité (hain !) nous osions croire que notre sainte mère l'église avait seule le pouvoir d'ordonner aux fidèles d'observer, comme le dimanche, certains jours de la semaine, et nous étions assez naïfs pour reconnaître au gouvernement Canadien le droit de faire chomer ceux qui mangent au pi-

otin du pouvoir, mais nous nous trompions. Le maire Langevin imitant son modèle George Etienne Cartier qui "passe pardessus les avocats pour faire adopter sa loi de judicature" place les pères de la cité au dessus des pères de l'église et le pouvoir exécutif audessus du pouvoir municipal. En un mot, on dirait qu'il vise au Mahomet ou au Napoléon ! Au moins la proclamation qu'il a émanée semble faire croire que si sur la route de la gloire et du génie il n'égale point ces deux grands hommes il les devance de beaucoup dans le sentiers de l'impudence, de l'hypocrisie et de la stupidité.

Lisez, en voici la preuve:

PROCLAMATION.

POUR me rendre à un désir, qui paraît général, j'invite les citoyens de Québec, et plus spécialement les chefs de Bureaux, Magasins, Ateliers et Maisons d'Education, à considérer le LENDEMAIN de NOEL et le DEUX de JANVIER prochain, comme des JOURS DE FETES, et à suspendre les travaux ordinaires ces jour-là.

HECTOR L. LANGEVIN.

Maire.

Les proclamations du petit corporal et les pages de l'Alcoran sont éclipsées!

Badinage à part, le maire actuel qui, pour fêter son "crismesse" et faire les visites du jour de l'an, enlève le pain aux ouvriers qui ont de l'emploi, ne devrait il pas être placé sur deux petits bois et conduit à la frontière! Car, puisque l'on punit l'individu qui vole un pain chez un boulanger, celui qui pour se donner des airs de sainte grande, enlève le pain à de pauvres ouvriers en obligeant les chefs d'établissements à fermer boutique, mérite aussi une punition. Seulement les juges se chargent de punir le premier, et quand le second est un maire, le châtiment est infligé par les citoyens. Dans ce cas, l'opinion publique est comme la loi de Lynch: elle est sans pitié.

Donnez, sir Hector, congé aux employés de la Corporation qui le méritent bien avec un maître comme vous; nous applaudirons, mais n'oubliez plus de cette proclamation dont l'effet retombe sur les pauvres.

Nous ne puisons point aux sources du Canadien, par conséquent nous pouvons garantir l'exactitude du fait suivant. On nous assure qu'aux prochaines élections parlementaires, qui, selon toutes les apparences, auront lieu bientôt, "sir" Hector Langevin, "l'honorable" John Hearn et I. J. Charlton, "esquire" brigueront les suffrages des électeurs de la cité de Québec.

L'individu qui se dit ouvertement et sans doute à tort le protégé de l'ARCHEVÊQUE de Québec, et les amis de Smith O'Brien, ont conclu une "alliance" qui au moins n'est pas "sainte" celle-là!

Cette trinité "d'industrie" représentera dignement dans la Chambre d'Assemblée le grand et respectable parti.
EUX-MEMES!

Pendant la dernière session, l'honorable mais peu honoré George Etienne Cartier, donna un grand bal.... "à l'huile" à ses nombreux valets. Selon la mode du ministère actuel, la fête eut lieu un dimanche et causa un scandale dont le colonel Playfair gardera longtemps le souvenir! Cette année, comme le premier janvier tombe un dimanche, l'héritier en ligne... indirecte, de l'immortel marin de Saint Malo, et le compatriote de ma dame ou plutôt de mademoiselle de Pompadour se propose, dit-on, de donner ce jour là, son bal d'état annuel. Seulement cette fois, les domestiques de Spencer Wood seront seuls invités. Espérons que les valets ministériels ne seront point jaloux.



Manière de chômer les deux nouvelles fêtes d'obligation instituées par le maire.

EXTRAITS POUR RIRE.

*. Quel vin préférés tu ? demandait Louis à Charles.

—Celui des autres, répondit Charles.

*. **QUIPROQUO.**—Une jeune fille disait de sa mère qui avait un violent accès de fièvre: Maman a le "lirelire". Elle voulait dire le délire.

*. **L'Impératrice Eugénie** a déclaré, parait-il, l'abolition définitive de la crinoline. Des robes de laine dont les pans seront réduits à de plus modestes et moins fantastiques proportions seront adoptées pour la promenade du matin. Ce costume permettra de voir la cheville du pied.

*. **SINGULIÈRE OBJECTION.**—Un protêt vient d'être fait contre construction d'un chemin de fer, dans le nord de l'Etat du Michigan. Les parties intéressées donnent pour raison que les mouches et les maringuins pourraient bien rendre ce chemin impraticable en été.

*. **LE PERE, LE FILS ET LE TAILLEUR.**—Le tailleur.—Monsieur, je viens vous réclamer les dettes de votre fils. Si vous ne voulez pas les payer de bonne volonté, je prendrai des mesures pour vous les faire payer par force. Le père.—Les dettes de mon fils! Prendre des mesures pour vous faire payer! Je ne connais, monsieur le tailleur, qu'une mesure à prendre: c'est de ne plus lui prendre mesure d'habits. Le fils.—C'est cela, et j'irai tout nu!!

*. **SANS PARAPLUI.**—Un monsieur rentrant chez lui, tout mouillé par une averse qu'il avait reçue en chemin disait à sa femme: Etant sorti sans parapluie il m'eût plus plu qu'il eût pût plus tôt.

*. **LA MEUNIÈRE DE POMFONNE.**—Il y avait dans les environs de Pamponne une meunière si jolie et si cruelle, que les soupirs de ses amants, disait un poète, suffisaient seuls pour faire tourner les ailes de son moulin.

*. **LE YANKEE.**—Le Yankee est toujours si pressé d'arriver à son but que, si l'on pouvait construire un mortier-monstre capable de lancer, de Boston à San Francisco, une bombe où pourraient se loger quinze voyageurs, avec la certitude absolue que quatorze périraient par l'explosion, on se battrait au bureau de départ pour avoir des billets de passage!

*. **AVANTAGE DE L'ESPRIT.**—"C'est agréable d'avoir de l'esprit, dit Alcide Toussez on a toujours quelques bêtises à dire."

*. Quelle différence y a-t-il entre une roue de charrette et un avocat? A laquelle énigme je donne la solution suivante:

Il faut graisser une roue de charrette pour l'empêcher de crier, et pour faire crier un avocat il faut le graisser.

NOUVELLES D'EUROPE.



Le correspondant parisien du Times annonce que le comte Walewski a envoyé une dépêche à Turin, priant le roi du Piémont de ne pas se faire représenter par M. de Cavour au Congrès.

On affirme que l'Autriche et la France ont décidé de n'admettre au Congrès aucun délégué de l'Italie centrale, dont le gouvernement n'est pas reconnu par les cours européennes.

Le Nord prétend que les Souverains exilés et les chefs du gouvernement actuel de l'Italie Centrale plaideront leur

cause devant le Congrès par des notes et des mémoires.

Il était bruit à Londres que les Chinois avaient enjoint aux Russes d'évacuer leur établissement sur le fleuve Amour, et que l'ambassade de ce pays à Pékin était prisonnière dans son palais.

Les réformistes anglais tiennent des conférences pour se préparer à la prochaine campagne politique.

Les directeurs du "Great Eastern" ont remis à un mois les explications qu'ils doivent donner aux actionnaires relativement à leurs embarras. Un grand mécontentement règne parmi ces derniers.

Les directeurs déclarent que leurs dettes s'élèvent à £45,000, et qu'ils ne possèdent qu'une somme de £1,000

L'envoyé du prince de Montenegro a été assassiné à Constantinople.

Le gouvernement Français propose, dit-on, de dépenser bientôt plus de £500,000 pour fortifier ses ports de l'Algérie.

Garibaldi a adressé la proclamation suivante:

"A mes compagnons d'armes de l'Italie centrale.

"Que mon éloignement momentané n'affaiblisse nullement votre ardeur pour la sainte cause que nous défendons.

"En m'éloignant de vous que j'aimo comme les représentants d'une idée sublime, l'idée de la rédemption italienne, je pars le cœur triste et ému. Mais je me suis consolé par la certitude de me trouver bientôt au milieu de vous pour vous aider à achever l'œuvre si splendidement commencée.

Pour vous et pour moi le plus grand des malheurs serait de ne pas nous trouver là où l'on se bat pour l'Italie. Donc, jeunes gens qui avez juré par elle et par le chef qui doit vous conduire à la victoire, ne déposez pas les armes, demeurez fermes à votre poste, continuez vos exercices, et persévérez dans la discipline du soldat.

"La trêve durera peu de temps, la vieille diplomatie semble peu disposée à voir les choses telles qu'elles sont. Elle vous considère encore comme les hommes de discorde d'autrefois, elle ne sait pas qu'il y a en vous les éléments d'une grande nation, si on vous laisse libres et indépendants, et qu'en vous germe la semence de la révolution du monde si l'on ne veut pas donner raison à nos droits, et nous laisser maîtres dans notre maison.

"Nous n'allons pas sur les terres d'autrui, qu'on nous laisse donc en paix avec les nôtres.

Quiconque nous attaquera, verra qu'avant de nous soumettre à l'esclavage il devra détruire par la force un peuple prêt à mourir pour sa liberté.

"Mais lorsque nous serons tous tombés nous laisserons aux générations futures l'héritage de haine et de vengeance dans lesquelles la domination étrangère nous a élevés. Nous laisserons des armes pour

héritage à nos fils, ainsi que la conscience de leur droit et je le jure ! le sommeil de ceux qui voudront nous opprimer ne pourra être tranquille !

"Je vous le répète, Italiens, ne déposez point les armes. Serrez-vous plus que jamais autour de vos chefs et conservez la discipline la plus sévère.

"Citoyens, qu'il n'y ait point un seul homme qui ne verse son obole pour la souscription nationale. Qu'il n'y en ait point un seul qui ne prépare une arme pour obtenir, peut-être demain, par la force ce que nous essayons en vain maintenant d'obtenir par la justice.

Gênes, le 23 novembre 1850.

"G. GARIBALDI."

CORRESPONDANCES.

Monsieur le rédacteur,

Reposant pleine confiance dans votre impartialité, j'ose vous adresser avec l'espoir que vous voudrez bien leur donner insertion, les quelques lignes suivantes en réfutation aux calomnies débitées contre moi et les agents de police Badger et Jobin, dans une correspondance publiée dans votre dernier numéro et signée "Un Citoyen."

Voici les faits tels que je pourrais les faire confirmer par les affidavits de cinq ou six de mes voisins.

Sur les six heures et demie du matin dimanche dernier, deux individus, dans un état complet d'ivresse, ayant nom l'un, William Donaghue et l'autre Chayer, ce dernier, de la Pointe-Lévi, m'a-t-on dit, se sont rendus à la maison située à l'encoignure des rues Sutherland et Saint-Olivier, faubourg St-Jean, et occupée par un respectable citoyen du nom de Girard. Après avoir vainement tenté d'enfoncer à coup de pieds la porte de la maison, ces deux individus ramassèrent des glaçons avec lesquels ils brisèrent quelques carreaux des fenêtres des mansardes. Fiers, sans doute, de ces premiers exploits, il descendirent ensuite jusqu'à la maison suivante occupée par Mme Débigaré. Après avoir enfoncé une fenêtre, ils pénétrèrent dans la maison et le nommé William Donaghue, tenant un poignard à la main, saisit à la gorge un pauvre vieillard et le sortit brusquement de la maison sous ses vêtements de nuit. Le pauvre vieillard tomba en sortant de la maison sous le corps de celui qui le tenait à la gorge, et c'est dans cette chute que Donaghue se fit une assez grave blessure au front avec le poignard qu'il tenait toujours dans sa main.

Éveillée par les cris "d'Au meurtre!" je saute de mon lit, j'enfourche un pantalon et je m'élançais vers le lieu d'où venait les cris. J'étais encore à quelques pas de l'endroit où avait lieu l'affaire, lorsque

j'aperçus deux ou trois de mes voisins qui avaient été plus prompts que moi à voler au secours de l'infortuné vieillard, se préparant à rosser d'importance les deux individus qui avaient déjà fait les "nobles exploits" que je viens de mentionner. Je commande de ne pas frapper et je fais prisonniers les nommés Donaghue et Chayer que mes voisins m'aidèrent à trainer jusqu'à la station de police du faubourg St-Jean. Sur la route Donaghue ne cessa de m'adresser les injures les plus grossières, mais je n'y fis nulle attention. Rendu à la station et le voyant dans un état complet d'ivresse j'ordonne à l'agent de police Badger d'ôter à Donaghue l'argent qu'il avait sur lui, pour le lui rendre lorsqu'il aurait complètement recouvré sa raison. Donaghue se refusant de toutes ses forces à ce qu'on vint à le fouiller, j'ordonnai aux agents de police Badger et Jobin de le conduire avec son compagnon Chayer à la station de police de la Haute-Ville.

Voilà les faits dans toute leur vérité.

Je passe sous silence certaines paroles échappées à Donaghue, à part les grossières injures qu'il m'a adressées, qui seraient loin de lui attirer du mérite.

Je jure maintenant sur mon honneur, que je n'ai nullement frappé Donaghue, et suis prêt à le faire prouver, si ce dernier l'exige, par ceux de mes voisins qui m'aidèrent à le trainer avec son compagnon Chayer jusqu'à la station de police du faubourg St-Jean.

Les agents de police Badger et Jobin sont aussi prêts à établir par affidavits, qu'ils n'ont nullement frappé ni Donaghue, ni Chayer, lorsqu'ils les conduisirent à la station de police de la Haute-Ville.

Avec considération

M. le Rédacteur, votre etc

Daniel Rosa,

Sergent de police.

Québec, 16 décembre 1850.

Monsieur le rédacteur,

Je vous prie de m'accorder un petit espace dans votre intéressante feuille, pour répondre à un impertinent qui, sous le nom de "Piscator," m'attaque sans cause dans les colonnes du "Canadien" de vendredi dernier.

Vous connaissez déjà l'écrit intitulé Le Sorcier d'Anticosti, puisque vous en avez publié une critique, signée "Jos. Gamache." Mais vous ignorez peut-être que l'auteur de la fameuse biographie du héros d'Anticosti, furieux de se voir traité de plagiaire et ne sachant contre qui décharger sa bile, n'a cru pouvoir mieux faire que de m'attribuer la paternité de la correspondance signée "Jos. Gamache," et de me lancer une poignée d'injures probablement pour se venger de certaine déconvenue qui lui est arrivée à mon occasion ! C'est précisément à ces injures que je veux répondre une fois pour tou-

tes ; car, je n'ai pas l'habitude de me quereller dans les journaux, et je ne voudrais pas commencer aujourd'hui, surtout avec un adversaire de la taille de M. "Piscator."

Maintenant, monsieur le rédacteur, permettez-moi de m'adresser directement à monsieur "Piscator" car je ne voudrais pas vous imposer le fardeau d'intervenir dans une querelle de ce genre.

Monsieur "Piscator", vous êtes un insolent d'avoir substitué mes initiales au nom de "Jos. Gamache," de m'avoir attribué sans l'ombre d'une preuve, l'écrit auquel je n'ai pris aucune part et d'avoir choisi cette occasion de m'insulter publiquement. On reconnaît là le jeune homme étourdi et mal élevé, qui ne peut pardonner à un autre de le voir supplanter dans ses prétentions, qui voudrait briller aux dépens de tout le genre humain, si c'était possible et qui veut traiter tout le monde du haut des échasses dont il se sert pour paraître plus grand, que le reste des mortels ! Mais le bon "Lafontaine" l'a dit :

Un petit bout d'oreille échappé par
[malheur,

Découvrit le fourbe et l'erreur :

Car vous avez beau prendre le ton de l'homme important, employer le "nous," sonore qui convient si bien aux hommes constitués en dignité, les balourdises que vous débitez démontrent assez qui vous êtes. Votre fatuité à écrire sur tous les sujets en glanant de tous côtés pour essayer à faire du neuf ; vos citations multipliées pour donner une preuve de votre mémoire ; votre signature même de "Piscator," que vous employez constamment et que vous avez cherché à faire connaître de tout le monde, en la faisant publier jusqu'à Rimouski : tout démontre que vous n'êtes qu'un pédant capable tout au plus de mettre vos amis et les poètes à contribution pour vous prêter ce dont votre cervelle manque absolument, c'est ainsi M. "Piscator" que vous réussissez à vous faire lire !

Je sais bien que vous brulez du désir que je donne votre nom au public, mais je ne veux pas vous rendre ce service : j'indiquerai cependant vos initiales pour vous prouver je ne me trompe pas de personnage, que je sais très-bien à qui je m'adresse. Vous êtes étudiant en droit et portez un grand nom assez lourd à porter bien trop lourd pour vos épaules ! En voici les majuscules : Ed. Le B. . . !!!

Adieu, monsieur "Piscator." Je sais bien que vous allez revenir à la charge ; mais n'attendez pas d'autres nouvelles de ma part.

Croyez-moi, M. le rédacteur,

Votre tout dévoué,

J. G. D'A. . . .

26 décembre 1850.